

**Le :** 04 juillet 2019 à 11:56 (GMT +02:00)

**De :** "Jimdo"

**À :** "langoelan.mairie@wanadoo.fr" <langoelan.mairie@wanadoo.fr>

**Objet :** Message de <https://www.langoelan.fr/contact/>

Bonjour, vous avez reçu un message depuis la page de votre site  
<https://www.langoelan.fr/contact/> :

**Nom:** CHEVAL VALERIE

**Adresse e-mail:**

**Message:** Monsieur Le Maire bonjour,

Je suis persuadée qu'avant votre accident, vous ne vous battiez pas pour l'accessibilité des personnes handicapées, avec autant de cœur que vous le faites aujourd'hui.

Alors n'attendez pas qu'une bactérie, ou autre maladie, entraîne la mort d'un de vos proches pour réagir.

Interdisez dès maintenant le projet de cet éleveur, d'implanter un élevage industriel d'une capacité totale maximum de 120.000 poulets de chair, dans votre jolie petite commune.

Soit 120.000 animaux entassés sur 4.400 m2 au sol, sur du copeau, bien moins qu'une feuille A4 par poulet. L'équivalent pour un homme, à la dimension de ces toilettes.

Les conditions d'élevage dans les systèmes intensifs, où les animaux vivent entassés dans des espaces restreints, sont propices à la transmission de bactéries pathogènes telles que l'E. Coli et la Salmonelle qui provoquent des gastro-entérites et peuvent, entraîner la MORT.

Sans compter qu'il est courant de voir des poules déplumées, blessées, voire mortes en état de décomposition... Des poux grouillant sur les cadavres ainsi que sur les œufs, œufs qui finiront tôt ou tard à servir dans la fabrication des pâtes, gâteaux industriels, plats tout prêts etc...

J'espère que cette demande vous touchera et fera en sorte que cette usine ne voit pas le jour.

Bien cordialement,

Madame Valérie CHEVAL

L'utilisateur a accepté la Politique de confidentialité. Date/heure : 2019-07-04 11:56:33 CEST